

■ Usine de traitement des eaux : suivez le guide !



La nouvelle usine de traitement des eaux à Allerey-sur-Saône : un chantier unique en Bourgogne

Samedi 23 janvier, Bernard LACOMBRE, président du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Basse Dheune, accueillait les conseillers départementaux, les maires et les conseillers municipaux des 11 communes desservies pour une visite de la nouvelle usine de traitement des eaux implantée à Allerey-sur-Saône. Un projet unique en Bourgogne, démarré en 2014, et bientôt opérationnel d'ici quelques mois.



Le chantier a débuté par le forage et le coulage d'une vingtaine de pieux à une profondeur de 9 à 11 mètres, pieux qui supportent la structure et ses équipements d'un poids de 3.000 tonnes répartis sur 520 m² et sur deux niveaux. Au fil des mois, le bâtiment a pris forme, les énormes filtres de traitements ainsi que les réacteurs chargés de la décarbonatation ont été reliés les uns aux autres par des centaines de mètres de canalisations en inox, tout ceci étant géré par un programme informatique impressionnant.

Les essais dureront deux mois avec une mise en service fin juin 2016.



Historique

1955 : création de la première station de pompage avec quatre puits situés dans la prairie en bordure de la Saône.

1978 : forage d'un cinquième puits plus éloigné mais toujours implanté dans la prairie de 60 hectares appartenant à la commune d'Allerey-sur-Saône.

1989 : construction d'un deuxième bâtiment permettant de mieux traiter l'eau notamment au niveau de l'ammonium et d'éventuelles bactéries traitées au chlore.

2008 : détection d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) dans les puits siphonnés, sans impact sur l'eau distribuée à la population. Le Syndicat décide de mettre en place un traitement afin d'éradiquer toute forme de pollution accidentelle et réduire de façon drastique les teneurs en manganèse et en calcaire.

2014 : après diverses visites de sites similaires à Paris et à Nîmes, les représentants du Syndicat et les personnes qualifiées décident de construire sur le site un nouveau bâtiment intégrant ces traitements. Le coût final de l'opération s'élèvera à 3.500.000 euros TTC financés par l'Agence de l'eau à hauteur de 25 %, les 75 % restants étant à la charge du Syndicat avec un recours à l'emprunt de 2.400.000 euros sur 20 ans. 90 % d'entreprises locales ont été retenues pour ce grand chantier.

Onze communes continueront à bénéficier de cette eau de meilleure qualité :

Allerey-sur-Saône, Bragny-sur-Saône, Ecuelles, Palleau, Saint-Martin-en-Gatinois, Saint-Gervais-en-Vallière, Saint Loup Géanges, Demigny, Chaudenay, Verjux et Gergy.

185 kilomètres de canalisations desservent 4.700 abonnés et environ 10.000 habitants. Le débit théorique est d'environ 165 m³ heure avec des pointes atteignant 2.400 m³ jour.

La Lyonnaise des Eaux du groupe Suez environnement continuera d'être chargée dans le cadre d'une délégation de service public de faire fonctionner l'ensemble des installations mises à disposition par le Syndicat.



Bernard LACOMBRE (président du Syndicat), Julien PIQUES (chef d'agence de Chalon-sur-Saône pour le groupe Suez), Luc GAILLARD (responsable de la mise en route des installations) ont fait découvrir aux conseillers départementaux et aux différents groupes d'élus un environnement où l'eau est reine, avec l'excellence de la technologie et de la qualité au cœur des installations.

Fonctionnement de la nouvelle usine de traitement des eaux

Le traitement particulier de l'eau se déclinera en trois phases :

- suppression du manganèse (boue donnant une couleur marron à l'eau) retenu par filtration au travers d'un mélange de sable et d'oxyde de manganèse
- captage des substances indésirables par filtration au travers de charbon actif en grains régénéré par rétro-lavage
- abaissement de la dureté de l'eau (calcaire) de 32/34 à 19/20 degrés français (titre hydrotimétrique) par le passage dans trois réacteurs d'une contenance de 55 m³ chacun, équipés d'électrodes (anodes et cathodes), ce procédé consistant à faire précipiter le carbonate de calcium par électrolyse de l'eau. 50 à 70 tonnes de calcaire seront récoltées annuellement

Le stockage et la circulation de l'eau s'organiseront de la façon suivante :

- dans le bâtiment le plus ancien, l'eau brute captée dans les cinq puits continuera d'arriver dans une bache de 90 m³
- dans le nouveau bâtiment, une bache d'eau traitée de 200 m³ (non chlorée) aura subi les trois traitements décrits ci-dessus
- dans le bâtiment suivant, l'eau stockée dans une bache de 150 m³ et traitée avec injection de chlore partira en distribution jusqu'aux robinets des abonnés en passant par les réservoirs sur tours pour la pression

Ces nouveaux équipements technologiques, dimensionnés pour les décennies à venir, permettront d'alimenter en eau toute la population concernée, en qualité et en quantité.

Après huit années d'études, c'est donc un beau défi relevé par une équipe d'élus, de femmes et d'hommes au cœur de l'eau, élément indispensable à la vie.

